Ligue Régionale d'Escrime
OCCITANIE
Pyrénées- Méditerranée

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
5 Février 2026 – En visioconférence

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Accueil par le Président de la Ligue
Point 2 : Approbation du PV de l'AG financière du 27/02/2025
Point 3 : Bilan et rapport financier 2025
Point 4 : Rapport de la vérificatrice aux comptes
Point 5 : Approbation du rapport financier (vote)
Point 6 : Fixation de la part régionale du prix de la licence et de l'affiliation des clubs (vote)
Point 7 : Proposition de budget prévisionnel 2026 (vote)
Point 8 : Fixation de la date de la prochaine assemblée générale

Clubs présents: Narbonne (Marie Line CLPAPIER) / Castelnau Le Lez (Jérémie PONTONNIER) / Alès (Samuel MALHAUTIER) / Uzège (Géraldine BAUMES) / Limoux (Fabienne DELAUNAY) / MUC (Bruno HUMBERT) / 2KPDP (Agnès RUTHEFORD) / Perpignan (Daniel FOLTRAN) / ATE Tarbes (Linda DE PAIVA) / Auch ECA (Florian MALHOMME) / Albi (Christophe VOLLE) / Aucamville (Sylvie VILLEQUEY – Nathalie MEYZIE) / Castres (Evelyne BOSC) / Muret (Christophe VANOTTI) / Villeneuve T (Patricia BACCOU) / Plaisance du Touch (Laurent PELIZZA) / Solution Riposte (Dr Dominique HORNUS) / TAC (Lucie LOUBERE) / Villefranche de Rouergue (Fabien MORENO).

Membres présents :

- Membres Bureau : Jean-Christian CARRIE / Marc CHARLET / Cathy LE SAUX / Fabrice LAQUERBE
- Membres Comité Directeur : Samuel MALHAUTIER
- Comité départemental du 34
- Membre d'Honneur : Me Jean TURA

Excusés : Stade Toulousain (Anne-Lise TOUYA)

La réunion débute avec le pointage des Présidents de Clubs et des personnes assistant à cette assemblée générale.

1/ Accueil par le Président

Le Président remercie les participants pour leur présence et compte tenu de l'ordre du jour chargé propose d'entrer directement dans le vif du sujet.

2/ Approbation du PV de de l'AG financière du 27/02/2025

Le PV est adopté à l'unanimité

3/ Bilan et rapport financier 2025

Le Président remercie M Fabrice LAQUERBE pour son investissement et d'avoir accepté de prendre au pied levé la succession du Maître Eric PARIZEL dont le décès nous a tous bouleversés. Fabrice à dû assurer le suivi d'un budget qu'il n'avait pas préparé, il s'y est attaché avec beaucoup de professionnalisme, je vais donc lui laisser la parole pour vous présenter le bilan.

Rapport du Trésorier : il détaille le compte de résultat pour chaque poste de dépenses et d'entrées financières (les charges et les produits) tout en précisant les écarts entre le réalisé et le prévisionnel 2025 qui avait été établi et adopté en Février 2025. M. LAQUERBE annonce qu'il va utiliser une nouvelle version pour le tableau de bord 2026. (le bilan et le compte de résultat 2025 certifiés sont joints au PV)

Le Président insiste sur le fait que le résultat négatif de 8184,16€ n'est dû qu'à la variation des stocks. Il explique également que le résultat financier positif de 6514,36€ doit être en fait amputé de 3700€ car trois factures sur des actions de 2025 nous sont parvenues après l'arrêt des comptes et seront comptabilisées en 2026.

Le montant réel de la trésorerie pour les actions 2025 s'établit à + 2814,36€.
Pour l'instant ce résultat va nous permettre de faire face à une année 2026 qui s'annonce compliquée en termes de financements sans avoir recours à une augmentation de la part régionale de la licence.

4/ Rapport de la vérificatrice aux comptes

Le vérificateur aux comptes étant devenu trésorier, c'est Mme Elodie OUVRARD qui a accepté cette fonction, Elodie est une escrimeuse de longue date, titulaire d'un CQP moniteur d'escrime épée et fleuret mais également après avoir été plusieurs années Agent Comptable du Crédit Municipal de Toulouse, elle est actuellement responsable du service crédits et services bancaires à vocation sociale.
Le rapport établi par Mme OUVRARD est lu par le Président (document ci-joint au PV)

5/ Approbation du rapport financier

Le rapport financier présenté par M. LAQUERBE est adopté à l'unanimité.

6/ Fixation de la part régionale de la licence et de l'affiliation des clubs

Le Président rappelle, que depuis la fusion des ligues, la part régionale sur l'affiliation des clubs qui se pratiquait en Languedoc Roussillon a été abandonnée et il propose de rester en l'état.
Concernant la part régionale de la licence FFE elle n'a pas bougé depuis 4 ans et estime que tant que nous parviendrons à avoir des résultats à l'équilibre il ne voit pas la nécessité de l'augmenter.

M. CARRIE rappelle que cette part régionale s'élève 35€ mais qu'avec l'action « renouvellement des licences féminines », c'est 22700€ qui ont été reversés aux clubs ce qui ramène l'apport financier de cette part régionale à 27€.

La proposition de maintenir en l'état la part régionale sur l'affiliation des clubs et la part régionale sur le prix de la licence est adopté à l'unanimité.
Mme Nathalie MEYZIE intervient en demandant si il serait possible de changer la part régionale sur les licences « Escrime Artistique », le Président lui répond que pour le bon fonctionnement de la Ligue, la part régionale escrime artistique ne sera pas modifiée.

7/ Proposition de budget prévisionnel 2026

Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2026 en tenant compte de la baisse possible des aides de la Région et de l'ANS et d'une baisse des licences estimée à 8%. Les charges restent relativement les mêmes, le budget prévisionnel reste assez réaliste contenu des charges constatées en 2025. (voir document joint au PV)

Le budget prévisionnel 2026 est adopté à l'unanimité.

8/ Fixation de la date de la prochaine assemblée générale

Le Président remercie la Présidente du club de Narbonne, Marie Line CLAPIER de nous recevoir remarquablement et avec beaucoup de gentillesse pour ces assemblées générales ordinaires de fin de saison.

Après en avoir débattu avec le bureau le Président propose que l'Assemblée Générale Ordinaire en présentiel ait lieu cette année toujours à Narbonne si c'est possible mais en tout début de saison le 12 septembre 2026. Des discussions s'engagent entre les participants pour modifier cette date en donnant des arguments à prendre en compte. A l'issue de ces échanges, la majorité de l'assemblée présente propose le 19 Septembre 2026.
Proposition adoptée

Sans autres questions le Président remercie les participants.

Jean-Christian CARRIE



Président de la Ligue Régionale
d'Escrime Occitanie